

Objet : Délégation de fonctions à un adjoint au maire – Ressources Humaines, Communication et dynamique citoyenne

Le MAIRE DE SAINT-BERNARD

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-23,

VU la délibération du 30 mars 2026 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire au terme de l'article L. 2122-22 du CGCT un certain nombre de ses compétences,

VU la séance d'installation du Conseil Municipal du 20 mars 2026 ;

VU le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Mme Karine DEBEAUNE en qualité de quatrième adjoint au maire, en date du 20 mars 2026,

Considérant la nécessité pour la bonne administration de l'activité communale, et du service des ressources humaines, de la communication et de la dynamique citoyenne, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction à Mme Karine DEBEAUNE, quatrième Adjoint au Maire.

ARRETE

ARTICLE 1 – En application de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, Mme Karine DEBEAUNE, Adjointe au Maire, est déléguée aux ressources humaines, à la communication et à la dynamique citoyenne. A ce titre, elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux ressources humaines, à la communication et à la dynamique citoyenne.

ARTICLE 2 – Délégation permanente est également donnée à Mme Karine DEBEAUNE, adjointe au maire, à l'effet de signer et délivrer tous les documents administratifs, courriers et certificats relatifs à ces questions, y compris comptables (engager les dépenses afférentes et signer les bons de commande nécessaires)

Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

ARTICLE 3 – Madame la secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressée, et transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain. Une copie sera adressée à M. le Trésorier.

Fait à SAINT –BERNARD le 31 mars 2026
Le Maire, Bélanda TERACOL

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 01/04/2026

Notification du

Signature de l'intéressée :



Accusé de réception en préfecture
001-210703396-20260331-A2026_061-AR
Date de télétransmission : 01/04/2026
Date de réception préfecture : 01/04/2026